

II. Girard et Guillaume de Mays, *frères* (le premier nommé était certainement l'aîné), firent concession, en 1239, au Chapitre de Saint-Just de Lyon, de tous les droits qu'ils avaient sur la dîme des fruits de la paroisse de Mays, sous la réserve du dixième du charnage (droit qui se payait pour les troupeaux qui paissaient ou passaient sur les terres du seigneur). De plus, ils cédèrent, audit Chapitre, les droits qu'ils possédaient sur une maison située à Saint-Galmier, proche la Font-Forte (extrait de l'inventaire général des titres et papiers qui sont renfermés dans les archives du Chapitre de Saint-Just (liasse 74, pièce n° 1 — conservés actuellement aux archives du département du Rhône) (6).

Le même Girard, qualifié damoiseau (*domicellus*), rendit hommage au comte de Forez, en 1281, pour subventions, cens, tailles et autres usages, au château de Chaignon, acquis d'Artaud de Roussillon, seigneur d'Annonay, neveu d'Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, pour en jouir comme avait fait Agnès, fille de feu Jocerand Raynier, chevalier, et femme d'Étienne Paturel de Saint-Priest, chevalier (7).

La seigneurie de Mays n'appartenait plus, déjà, au milieu du XIII^e siècle, à la famille de ce nom. Une charte du mois d'août 1278 contient, sous le sceau d'Aymar de Roussillon, archevêque de Lyon, un traité entre Guigue Payen (*Paganus*), damoiseau, *seigneur de Mays*, et le chapelain ou curé

(6) Une copie de cet inventaire existe aux archives du château de Feugerolles. Le titre original, qui existe également aux archives du Rhône, est encore muni du sceau de Girard de Mays. L'écu est chargé d'un chevron.

(7) Bâtencourt. *Noms féodaux*, p. 626.